

# Les jeunes se sentent plus discriminés que les aînés

> **Etude** Le Rapport social 2012 analyse les relations entre les générations

> **Il n'y a pas de cohabitation générale entre jeunes et vieux**

Patricia Briet

Le Rapport social 2012, quatrième exercice du genre depuis l'an 2000, révèle bien des surprises. Il y a dix ans encore, les suppositions et les idées négatives prévalaient sur les faits empiriques dans le champ de la recherche sur les générations en Suisse. Aujourd'hui, il existe une base de données fiables qui permet un positionnement objectif sur cette thématique. Ainsi, contrairement à ce que l'on croyait, les jeunes se sentent généralement plus discriminés que les aînés, notamment dans le domaine du travail, remarque le Rapport social 2012, qui a été présenté mardi aux médias. On pensait que les jeunes se désintéressaient de la politique; or ils se montrent plus intéressés que leurs parents au même âge. Enfin, troisième surprise de taille: les jeunes se disent plus préoccupés par les menaces pesant

sur l'environnement que ne le sont les aînés, mais lorsqu'il s'agit de passer de la parole aux actes, ils sont bien moins écologistes que ces derniers.

Le Rapport social 2012, un ouvrage de plus de 300 pages, a été réalisé par le Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS, à Lausanne, qui réunit une équipe de chercheurs issus de disciplines variées, comme la sociologie, la politique, la géographie, etc. Il poursuit le réflexion engagée par le Programme national de recherche 52, consacré à l'enfance, à la jeunesse et aux relations entre générations dans une optique en mutation, par l'analyse sociologique des tendances fondamentales de l'évolution de la société suisse.

Le rapport révèle qu'il n'existe pas d'antagonisme entre les générations, mais pas de cohabitation générale non plus. Les modes de vie spécifiques des générations renforcent une certaine distance. «Les personnes actuellement âgées de plus de 65 ans prient régulièrement, écoulent de la musique classique ou traditionnelle, sont longtemps assises devant leur téléviseur, font du vélo et de la marche, suivent le tennis à la télévision, se rendent au culte ou à la messe, mais ne s'intéressent guère à l'ésotérisme. Les jeunes en revanche, par exemple la génération

des 15 à 29 ans, ont une prédilection pour la musique rock, pop ou dance et naviguent souvent sur Internet. Ils jouent au football ou font du snowboard, regardent avant tout des matches de football à la télévision, sont rarement à l'église, mais manifestent, par contre, de l'intérêt pour l'ésotérisme», souligne le rapport.

«Les rencontres et les contacts extra-familiaux entre les générations sont d'une rareté préoccupante»

Les amitiés transgénérationnelles sont rares. Quasiment 60% des jeunes adultes n'ont pas d'amis ou de connaissances parmi les seniors de plus de 70 ans. «Les rencontres et les contacts extra-familiaux entre les générations sont donc d'une rareté préoccupante», constate l'étude. Cette distance entre les générations pourrait être à l'origine des peurs diffusées qu'éprouvent les aînés à l'égard des jeunes. En Suisse, les seniors sont plus inquiets que ceux d'autres pays par la mise en péril de l'ordre public par les jeunes. Mais au sein des familles, des liens forts existent entre les générations.

Tandis qu'un quart des personnes de plus de 60 ans indiquent avoir été traitées injustement ou désavantagées en raison de leur âge, la moitié des personnes de moins de 30 ans estiment avoir dû affronter des discriminations liées à ce facteur, principalement au travail. Les jeunes se sentent également discriminés du point de vue des dépenses sociales. 45% des dépenses étatiques sont en faveur des aînés, ce qui constitue un record au niveau européen. Les dépenses sociales en faveur des jeunes atteignent seulement 5%.

Entrée et la sortie de la vie professionnelle sont difficiles. Les jeunes hommes, mais surtout les jeunes femmes de moins de 30 ans, ne se voient offrir que des contrats à durée déterminée. Le rapport fait apparaître que le travail sur appel est de plus en plus fréquent durant la période précédant la retraite. 20% des hommes et 60% des femmes entre 55 et 64 ans sont employés à temps partiel, et le chômage de longue durée est plus marqué dans ce groupe d'âge que chez les jeunes.

Jeunes et vieux vivent chacun de leur côté, la population suisse vieillit, la génération du baby-boom atteint l'âge de la retraite. Tout cela va mettre à l'épreuve la solidarité entre les générations, concluent les chercheurs.

# Cour des comptes: enquête contre Daniel Devaud

> **Genève** Deux procureurs ont perquisitionné le bureau du magistrat

Mathieu Signorell

Deux nouveaux acteurs ont fait leur apparition ce mardi dans le feuilleton de la guerre interne de la Cour des comptes à Genève: le procureur général, Olivier Jornot, et le premier procureur Stéphane Grodecki. Ils ont perquisitionné le bureau du magistrat Daniel Devaud (Ensemble à gauche). Et ils ont ouvert une procédure judiciaire pour violation du secret de fonction contre le magistrat, élu en 2011. Il y a quelques jours, l'intéressé a annoncé sa démission pour la fin du mois.

La Cour des comptes elle-même avait déjà fait publiquement part de mêmes accusations, lundi par communiqué. Elle annonçait que l'élu avait transmis deux versions d'un audit en cours sur la Fondation pour la promotion du logement non marchand et de l'habitat coopératif (PPLC) au bureau du Grand Conseil et aux chefs de groupes du parlement cantonal.

«La mise sous scellés vise à sauvegarder nos preuves», indique le Ministère public dans un communiqué. A deux semaines de l'élection des membres de la Cour, les deux procureurs se refusent d'ores et déjà à tout autre commentaire.

Depuis cet été, la zizanie s'est entre les magistrats de la Cour.

Après l'épisode du seuil d'eau jeté à la figure de Daniel Devaud par son collègue démocrate-chrétien Stéphane Geiger, le magistrat d'Ensemble à gauche avait refusé de signer le rapport annuel de l'institution.

Bagarre

Selon le mouvement de gauche Solidarités et le site internet de la Tribune de Genève, Daniel Devaud et Stéphane Geiger se seraient battus. La police serait intervenue pour les séparer. Ni le Ministère public ni la police cantonale ne s'expriment sur le sujet, indique Sophie Bernard, chargée de communication du Parquet.

Dans son communiqué, Solidarités raconte que Daniel Devaud «s'est vu physiquement agressé par Stéphane Geiger et a dû appeler la police deux fois. Daniel Devaud a même dû insister pour que le procureur général prenne note de la dénonciation de l'agression».

Sans députés au parlement cantonal, Solidarités en appelle au Grand Conseil, l'organe de surveillance de la Cour: «La décision récente et malheureuse de celui-ci de ne pas instituer une commission d'enquête parlementaire ne relève pas le parlement de sa responsabilité en la matière.»

# L'incontournable voyage à Moscou

> **Diplomatie** Le conseiller fédéral Didier Burkhalter effectue sa première visite en Russie

Deux mois après l'installation de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce, sur les bords du Léman, le ministre suisse des Affaires étrangères, Didier Burkhalter, effectue ce mercredi et jeudi sa première visite à Moscou, où il rencontrera son homologue russe, Sergueï Lavrov. Pas d'énjeux immédiats pour cette visite destinée avant tout à permettre à Didier Burkhalter de mieux faire connaissance avec ses interlocuteurs russes.

Ce déplacement s'inscrit dans la continuité d'une véritable «année russe» pour la diplomatie suisse, en 2011, lors de laquelle l'ancienne cheffe des Affaires étrangères, Micheline Calmy-Rey, avait rencontré successivement à Genève et Moscou son homologue, Sergueï Lavrov, le premier ministre de l'époque, Vladimir Poutine, et le président alors en exercice, Dmitri Medvedev. En décembre dernier, l'adhésion de la Russie à l'OMC mettait fin à dix-huit

ans d'attente et de revirements, récompensant ainsi les efforts des diplomates suisses qui avaient servi de médiateurs dans une négociation très difficile (l'11 du 14.12.2011). La Suisse s'était aussi engagée avec succès dans la médiation entre la Russie et la Géorgie et elle assure encore aujourd'hui la représentation des intérêts de Moscou à Tbilissi et inversement.

**Eclectisme diplomatique**

Didier Burkhalter ne devrait pas s'affranchir de la stratégie diplomatique développée par sa prédécesseur, fait-on savoir à Berne. Car si les pays de l'UE restent les principaux partenaires politiques et diplomatiques de la Suisse, celle-ci ressent toujours plus fortement le besoin de tisser son propre réseau d'alliances échappant au regard de Bruxelles pour défendre ses intérêts directs dans les organisations multilatérales comme l'OMC, le FMI ou

les plateformes environnementales. Cela passe par les nouveaux acteurs économiques que sont la Russie, le Brésil, l'Inde ou la Chine, voire la Turquie. La Russie, qui présidera en 2013 l'organisation informelle du G20, est une interlocutrice essentielle pour la Suisse. Berne espère par ce canal pouvoir faire entendre sa voix sur les questions brûlantes de la régulation de la finance internationale et du secret bancaire.

La Russie, qui est reconnaissante du rôle joué par la Suisse, porte aussi un grand intérêt à des échanges politiques constants avec un pays installé au cœur de l'Europe, mais qui n'est pas membre de l'UE, dit-on à Moscou. De plus, ajoute cet expert, «les Russes, qui n'ont pas peur envie de ne dépendre que de Londres pour certains services financiers, savent pouvoir compter sur la place suisse.»

**Yves Pétignat** BERNE

## Rencontre avec la Slovénie

Le chef de la diplomatie suisse, Didier Burkhalter, a accueilli mardi à Berne son homologue slovène, Karl Erjavec, pour une visite officielle de travail. Leurs entretiens ont notamment porté sur la politique européenne et la

présidence suisse de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en 2014. Didier Burkhalter a profité de cette rencontre pour s'exprimer à son hôte la politique européenne de la Suisse. **ATS**

# Le Creux du Van repousse les éoliennes vaudoises

> **Energie** Neuchâtel et Vaud signent un accord

Les cantons de Vaud et de Neuchâtel ont réglé leur différend au sujet de leur planification éolienne. Le premier renonce à onze des 27 mâts prévus dans le parc éolien de Provence (VD), afin de respecter une distance suffisante avec le site du Creux du Van (NE).

Par égard à ce site paysager d'importance nationale, le canton de Vaud abandonne un potentiel de production d'énergie de 39%. En outre, deux éoliennes prévues dans le cadre d'un autre projet à la Nouvelle Censère ont été supprimées, afin de préserver la ligne de crête depuis le Val-de-Travers, indiquent les deux cantons mardi dans un communiqué commun.

En contrepartie, Neuchâtel accepte que les mâts vaudois au potentiel de production le plus important puissent être érigés indé-

pendamment de ses propres critères de planification. Ils devront respecter une distance minimale de trois kilomètres au lieu des cinq prévus par le canton de Neuchâtel, explique Philippe Gmür, chef du Service du développement territorial vaudois.

Les concessions vaudoises permettent ainsi de respecter l'esprit de la planification neuchâteloise. Elles maintiennent les mâts de Provence à distance du Creux du Van, site paysager d'importance nationale. Le potentiel maximal de production d'électricité à partir des éoliennes reste cependant dans l'objectif que le Conseil d'Etat s'est fixé.

L'accord a été scellé entre les conseillers d'Etat Jacqueline de Quattro et Béatrice Métraux et leur homologue neuchâtelois Claude Nicati. **ATS**

PHOTO

**ULYSSE NARDIN**  
SINCE 1846 LE LOCLE - SUISSE

MARINE CHRONOMETRE MANUFACTURE

MOUVEMENT CHRONOMETRE MANUFACTURE AVEC TECHNOLOGIE SILICIUM.

REMONTAGE AUTOMATIQUE. BOÎTE EN OR ROSE. ETANCHE À 200M.

EDITION LIMITEE À 350 PIÈCES.

ULYSSE NARDIN SA - Le Locle - Suisse - T. +41 32 930 7400  
info@ulysses-nardin.ch - www.ulysses-nardin.com

